

Mémoire pour les consultations prébudgétaires fédérales

Présenté par :
Propulsion Québec

Août 2023

Liste des recommandations

1. Mettre en œuvre une politique industrielle pour le secteur des TEI.
2. Mettre rapidement en place les crédits d'impôt remboursables annoncés pour la fabrication de VÉ, la fabrication de système de recharge, la fabrication ou la transformation de minéraux critiques et pour l'investissement les technologies propres.
3. Accélérer le déploiement du capital des différents programmes dédiés à la commercialisation, dont le programme Technologies du développement durable Canada (TDDC) et le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI).
4. Offrir un soutien accru aux investissements en CAPEX.
5. Expérimenter de nouvelles formules de financement autre que le 80/20.
6. Accroître le financement des entreprises aux stades de démarrage et de croissance.
7. Soutenir le projet le Centre d'innovation collaborative en mobilité pour accélérer le développement d'entreprises et de nouvelles solutions de mobilité.
8. Mettre en place la norme VZE pour les véhicules légers et accélérer l'élargissement de la norme VZE pour y inclure les véhicules hors routes et les véhicules moyens et lourds.
9. Poursuivre le déploiement d'un réseau de bornes de recharge publiques adapté aux différents types de véhicules (hors routes, légers, véhicules commerciaux moyens et lourds).
10. Soutenir la recherche, le développement, la démonstration et la commercialisation de véhicules électriques moyens et lourds, des batteries et des nouvelles solutions de recharge et de gestion de l'énergie.
11. Soutenir et favoriser la circularité des minéraux critiques et stratégiques.
12. Maintenir et prolonger les programmes incitatifs suivants :
 - Le Programme d'incitatifs pour les véhicules moyens et lourds zéro émission (iVMLZE) (en plus d'éliminer le plafond de 1 000 000 \$ et des 10 incitatifs).
 - Le Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro (PIVEZ).
 - Le Programme de transport écoénergétique de marchandises.
 - Le Programme d'incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission (iVZE).
 - Le Fonds pour le transport en commun à zéro émission et l'adapter aux besoins des transporteurs scolaires pour soutenir leur électrification au Québec.
13. Maintenir et financer les programmes de Propulsion Québec : Recharge +, Transition + et Défense et sécurité.

Préambule

La grappe industrielle des transports électriques et intelligents, Propulsion Québec, saisit l'opportunité de formuler ses commentaires dans le cadre de la consultation prébudgétaire fédérale.

Créée en 2017 afin de mobiliser tous les acteurs de la filière autour de projets concertés, Propulsion Québec a pour objectif de positionner le Québec parmi les leaders du développement et du déploiement des modes de transport terrestre favorisant les transports électriques et intelligents (TEI). La grappe compte aujourd'hui plus de 265 membres de la start-up à la grande entreprise, en passant par les institutions, les centres de recherches, les constructeurs et les opérateurs de mobilité québécois.

L'électrification des transports et la mobilité intelligente représentent une solution efficace et accessible pour lutter contre les changements climatiques et atteindre les cibles dont le Canada s'est doté en matière de réduction des GES et de carboneutralité. Nous souscrivons aux efforts du gouvernement du Canada visant à soutenir les investissements et la fabrication dans le secteur des transports électriques et intelligents. Il demeure toutefois essentiel d'accélérer le pas et d'aller plus loin. La crise climatique actuelle justifie amplement la nécessité d'orienter l'économie vers des activités durables et d'axer les efforts sur des créneaux à fort potentiel.

Une politique industrielle pour le secteur des TEI

L'industrie des TEI évolue dans un milieu compétitif. Étant donné l'engouement mondial pour l'électrification des transports et l'approvisionnement en minéraux critiques et stratégiques, certains de nos partenaires internationaux comme l'Europe et les États-Unis ont adopté des politiques industrielles robustes qui offrent des avantages notables aux entreprises du secteur. Afin d'assurer la compétitivité des entreprises canadiennes et être synchronisé avec ses pairs, le gouvernement aurait avantage à mettre place une politique industrielle pour le secteur.

Sans contredit, le Québec et le Canada détiennent de nombreux avantages pour devenir de véritables chefs de file en matière d'électrification des transports et de mobilité intelligente grâce à leurs atouts, comme l'électricité propre, une expertise en R&D ainsi qu'un savoir-faire en fabrication de véhicules zéro émission. Nous croyons que le gouvernement du Canada devrait capitaliser sur ces atouts en créant un **plan d'accélération complet pour soutenir l'innovation, la fabrication et la commercialisation de véhicules électriques et de technologies connexes**. La création d'une telle stratégie industrielle pour le secteur permettrait à notre territoire d'être plus proactif dans l'atteinte de ses objectifs climatiques et répondrait aux pressions urgentes de la concurrence mondiale.

Au cours des dernières années, Propulsion Québec a été proactive et a mobilisé tout l'écosystème afin de proposer les bases d'une politique industrielle pour le secteur des TEI. La Feuille de route *Ambition TEI 2030* propose plus de 225 initiatives.

Le secteur a toutefois besoin d'une politique industrielle portée par les gouvernements afin de renforcer nos approvisionnements en éléments critiques et en relocalisant les chaînes d'approvisionnement.

Recommandations :

Nous recommandons de mettre en œuvre une politique industrielle pour le secteur des TEI qui viserait des créneaux porteurs à fort potentiel de croissance ;

- **La fabrication de VÉ (moyens et lourds et véhicules destinés au transport collectif)**
- **Les infrastructures de recharge intelligentes**
- **La filière batterie**
- **Les véhicules connectés et autonomes**
- **La gestion de flotte (transport collectif, transport interurbain, mobilité partagée, etc.**

Étant donné les nombreux programmes et mesures mis en place ou annoncés, nous recommandons également une plus grande coordination avec l'ensemble différents ministères, instances et gouvernements impliqués dans la transition énergétique et l'électrification. Une politique industrielle devrait également être dotée d'indicateurs et de cibles afin de mesurer et de suivre la performance des mesures et programmes.

Déployer le soutien gouvernemental déjà annoncé pour les entreprises du secteur des TEI

Propulsion Québec reconnaît les efforts et le soutien du gouvernement du Canada visant à stimuler la croissance d'une économie propre. Nous tenons particulièrement à saluer les investissements annoncés dans le dernier budget, notamment les crédits d'impôt remboursables pour la fabrication de véhicules zéro émission, la fabrication de systèmes de recharge, la fabrication ou la transformation de minéraux critiques et stratégiques ainsi pour l'investissement dans les technologies propres¹. Ces incitatifs ont plusieurs similitudes avec ceux mis en place aux États-Unis par le *Department of Energy* (DOE) notamment, les suivants :

- The Advanced Manufacturing Production Tax Credit (45X)² et ;
- The Advanced Energy Project Credit (48C)³

¹ Gouvernement du Canada, *Budget 2023 ; Un plan canadien* (mars 2023) : <https://www.budget.canada.ca/2023/pdf/budget-2023-fr.pdf>

² Department of Energy (DOE), *Inflation reduction Act Summary*: https://www.energy.gov/sites/default/files/2022-10/IRA-Energy-Summary_web.pdf

³ Ibid.

Recommandation :

- **Le gouvernement du Canada doit rapidement mettre en place les crédits d'impôt remboursables pour la fabrication de VÉ, la fabrication de système de recharge, la fabrication ou la transformation de minéraux critiques et pour l'investissement dans les technologies propres.**

L'accès au capital est essentiel pour l'industrie des TEI afin qu'elle demeure compétitive à l'échelle mondiale. Une étude de Propulsion Québec a permis de démontrer que le financement est l'un des principaux enjeux freinant le développement des entreprises québécoises, en particulier pour les phases critiques de démarrage et de croissance⁴ étant donné une vélocité de financement plus lente et des tickets d'investissements inférieurs à ce qui est observé aux États-Unis⁵. Par ailleurs, nous estimons un manque à gagner de 1,4 G\$ des besoins en capital non comblés⁶.

En plus de ses nombreux incitatifs fiscaux, l'*Inflation reduction Act* permet de rehausser le financement offert à travers le *Advanced Technology Vehicles Manufacturing Loan Program* (ATVM). Le programme est maintenant doté d'une enveloppe de plus de 17 milliards de dollars offrant un financement flexible, patient et à faible coût pour des projets impliquant des investissements majeurs en CAPEX effectués en sol américain⁷.

Étant donné tous les incitatifs mis en place aux États-Unis, Propulsion Québec estime que le moment est venu de peaufiner le soutien du gouvernement aux entreprises du secteur des TEI.

Recommandations :

Favoriser le développement et la croissance des entreprises du secteur des TEI :

- **Accélérer le déploiement du capital des différents programmes dédiés à la commercialisation, dont le TDDC et le FSI.**
- **Offrir un soutien accru aux investissements en CAPEX.**
- **Expérimenter de nouvelles formules de financement autre que le 80/20.**
- **Accroître le financement des entreprises aux stades de démarrage et de croissance.**

Soutenir l'expérimentation et la démonstration

Le Centre d'innovation collaborative en mobilité (CIM) que Propulsion Québec mettra sur pied vise à créer un environnement collaboratif qui s'appuie sur l'expertise des partenaires de l'écosystème et la mutualisation des besoins pour le développement de projets. Cette

⁴ Propulsion Québec, *Diagnostic de la chaîne de financement dans le secteur des transports électriques et intelligents au Québec* (décembre 2021) : <https://propulsionquebec.com/2021/12/03/une-nouvelle-etude-de-propulsion-quebec-met-en-evidence-lopportunit-e-dinvestissement-que-represente-le-secteur-des-transports-electriques-et-intelligents/>

⁵ Ibid.

⁶ Propulsion Québec, *L'État des transports électriques et intelligents au Québec* (mars 2023).

⁷ Loan Program Office (LPO), *Advanced Transportation Financing (Fact Sheet)* : <https://www.energy.gov/lpo/articles/advanced-technology-vehicles-manufacturing-fact-sheet>

initiative vise aussi à développer, notamment, des plateformes permettant l'expérimentation de solutions innovantes. L'ambition du CIM est de faire du Canada un acteur de référence dans le domaine de l'innovation durable en transport et logistique.

Recommandation :

- **Propulsion Québec demande un financement de 12,75 millions de dollars sur 5 ans afin de soutenir le projet le Centre d'innovation collaborative en mobilité pour accélérer le développement d'entreprises et de nouvelles solutions de mobilité.**

Poursuivre les efforts favorisant la transition vers l'électrification

Avec 22 % des émissions totales, le secteur des transports représente la deuxième principale source d'émissions de GES au pays, après le secteur de l'exploitation pétrolière et gazière⁸. Nous appuyons ainsi les mesures prévues le *Plan de réduction des émissions pour 2030* qui prévoit que 35 % des véhicules moyens et lourds vendus seront des VZE d'ici 2030⁹ ainsi que la *Stratégie pour un gouvernement vert* qui prévoit que le parc de véhicules légers du gouvernement soit composé à 100 % de véhicule électrique d'ici 2030¹⁰.

L'exemplarité de l'État et la mise en place de cibles et de normes VZE sera essentielle pour favoriser la transition vers l'électrification.

Par ailleurs, étant donné la transition vers l'électrification, il devient essentiel d'assurer une économie circulaire des batteries qui favorisera le reconditionnement, la réutilisation et le recyclage.

Recommandations

Propulsion Québec recommande de :

- **Mettre en place la norme VZE pour les véhicules légers et d'accélérer l'élargissement de la norme VZE pour y inclure les véhicules moyens et lourds.**
- **Poursuivre le déploiement d'un réseau de bornes de recharge publiques adapté aux différents types de véhicules (légers, véhicules commerciaux moyens et lourds).**

⁸ Environnement et Changement climatique Canada, *Émission de GES : Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (avril 2023)* : <https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cesindicators/ghg-emissions/2023/emissions-gaz-effe-serre-fr.pdf>

⁹ Gouvernement du Canada, *Plan de réduction des émissions pour 2030* : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/reduction-emissions-2030/aperçu-secteur.html#secteur6>

¹⁰ Gouvernement du Canada, *Stratégie pour un gouvernement vert* : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/ecologiser-gouvernement/strategie.html#toc3-3>

- **Soutenir la recherche, le développement, la démonstration (RD-D) et la commercialisation de véhicules électriques moyens et lourds, des batteries et des nouvelles solutions de recharge.**
- **Soutenir et favoriser la circularité des minéraux critiques et stratégiques.**

L'importance de maintenir les incitatifs à l'acquisition et à la transition

Les différents programmes incitatifs à l'électrification viendront à échéance prochainement. Afin d'assurer une meilleure prévisibilité pour les entreprises qui souhaitent prévoir leurs investissements au cours des prochaines années, nous jugeons essentiel de les prolonger. Par ailleurs, pour encourager les entreprises à accélérer la transition, nous recommandons l'élimination du plafond prévu de 1 000 000 de dollars et des 10 incitatifs dans le cadre du programme iVMLZE.

Recommandations

Propulsion Québec recommande de maintenir et prolonger les incitatifs et les programmes suivants, de déployer plus rapidement le financement et d'offrir une plus grande visibilité sur les échéanciers ;

- **Le Programme d'incitatifs pour les véhicules moyens et lourds zéro émission (iVMLZE) (en plus d'éliminer le plafond de 1 000 000 \$ et des 10 incitatifs).**
- **Le Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro (PIVEZ).**
- **Le Programme de transport écoénergétique de marchandises.**
- **Le Programme d'incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission (iVZE).**
- **Le Fonds pour le transport en commun à zéro émission et l'adapter aux besoins des transporteurs scolaires pour soutenir leur électrification au Québec.**

Nous recommandons également la poursuite des programmes de Propulsion Québec offrant un soutien pour la transition vers l'électrification et du de financement pour la recharge :

- **Le Programme Transition +**
- **Le Programme Recharge +**
- **Défense et sécurité**